



Règles de Balisage

-  > continuité du sentier
-  > changement de direction à droite
-  > changement de direction à gauche
-  > mauvaise direction

Le sentier du Pas Meunier

- D** Départ : parking de la Mairie
Prendre l'avenue du Général de Gaulle. A l'extrémité, vous pouvez voir l'ancienne gare du tramway Legé-Palluau réhabilitée en maison individuelle. Tourner à gauche jusqu'à la D978.
- 1** Traverser la route (D978) et prendre en face le chemin ombragé de Pissot. Aire de pique-nique en arrivant à la route.
- 2** A la D978, traverser et, juste avant le pont du Gué au Chaud, emprunter le chemin menant à la Naulière.
- 3** Avant la Naulière, prendre le sentier à droite, passer sur le pont enjambant le ruisseau du Pas Meunier.
- 4** Traverser le village de la Rothelière et prendre à droite à l'intersection vers le Chiron. Calvaire de 1849 à cœur sculpté.
- 5** Au Chiron, prendre à droite et de nouveau à droite à l'intersection. Pont napoléonien.
- 6** Tourner à gauche. Vignes. Au point n°47 de la carte IGN, point de vue sur les clochers de la Chapelle-Palluau, Grand'Landes, Palluau, Saint-Paul-Mont-Penit et le château d'eau d'Apremont.
- 7** A la D18, prendre à droite.
- 8** A l'intersection, prendre la petite route en face vers la Fissonnière. Calvaire.
- 9** Tourner à la 1^{ère} à droite après la route menant à la Brunnière. A la Mousselière, ancienne carrière et vue sur le vieux château de Palluau.
- 10** En arrivant sur la D978, prendre à droite vers le bourg. Calvaire.
- 11** Traverser la zone de loisirs. Aire de pique-nique et de jeux. Passer le pont le long des anciennes fermes du château. A droite, le pont-levis du château. Retour au point de départ en remontant les places de Clérembault et du Marché, bordées de très anciennes maisons.